

**Cycle III amateur :**  
**Certificat d'Études chorégraphiques (CEC)**  
**DOMINANTE DANSE CONTEMPORAINE**  
**Durée de 2 ans (minimum) à 4 ans – 300 heures minimum**

A l'entrée dans le cycle, le service scolarité ouvre un livret informatique sur la base duonet du CRR, document que l'élève peut compléter et modifier par extranet tout au long de son parcours.

		heures			année nombre	Evaluation
		total	hebdo	an		
<b>Module d'interprétation</b>		<b>198</b>				
UE I.1	Discipline dominante	198	3	99	2	Examen
<b>Module associé de pratique</b>		<b>99</b>				
UE I.2	Discipline complémentaire	99	1.5	49.5	2	CC
<b>Module complémentaire</b>		<b>45</b>				
UE III.1	Formation musicale	15	1	15	0.5	CC
UE III.2	Anatomie	15	1	15	0.5	CC
UE III.3	Culture chorégraphique	15	1	15	0.5	CC
<b>TOTAL</b>		<b>342 h</b>				

**Evaluation terminale de l'unité d'enseignement dominante (UE) du CEC**

**1 Présentation publique Soirées « A vous de danser »** devant un jury interne comptant dans le contrôle continu.

Forme : parcours libre Durée : entre 5' et 10'

- Réalisation d'un projet chorégraphique personnel

ou

- Réalisation d'un court dossier documentaire personnel attestant de la curiosité et de l'appétence de l'élève pour la danse (5' à 10')
- Les travaux personnels peuvent être présentés dès la 1ère année du cycle.

**2 Présentation devant un Jury extérieur (Examen)**

Variation imposée (MCC) et composition personnelle (2' à 3')

Entretien 5' max (échange du jury avec l'élève par rapport à sa composition personnelle)

La prestation est notée sur 5 coefficients 2

Le livret de l'élève reflétant son investissement dans le CRR est noté sur 5 coefficients 1

L'UE de dominante du CEC est obtenue à partir de 9/15.

*Il n'existe pas de perfectionnement instrumental au CRR après le CEC, hormis pour les élèves qui n'auraient pas encore validé leur baccalauréat, ceux-ci intègrent une formation continuée, avec suivi de 2 pratiques collectives obligatoires. En revanche, il est possible d'intégrer des groupes pour poursuivre une pratique amateur : chœurs, groupes musique actuelle ou jazz, orchestres, cours open danse...).*

**Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) :**  
**DOMINANTE DANSE CONTEMPORAINE**  
**Durée de 3 à 4 ans**

		heures			année nombre	Evaluation
		total	hebdo	an		
<b>Module d'interprétation</b>		<b>1188</b>				
UE I.1	Interprétation / Jeu répertoire dans la discipline chorégraphique principale avec musicien accompagnateur	891	9	297	3	
UE I.2	Discipline chorégraphique complémentaire avec musicien accompagnateur	297	3	99	3	
<b>Module associé de pratique</b>		<b>132</b>				
UE II.1	Formation musicale du danseur	49.5	1.5	49.5	1	
UE II.2	Anatomie / Physiologie	41.25	1.25	41.25	1	
UE II.3	Culture chorégraphique	41.25	1.25	41.25	1	
<b>Module complémentaire</b>		<b>55</b>				
UE III.1	Suivi personnalisé	5		5	1	
UE III.2	Cours complémentaire dans une discipline au choix	49.5	1.5	49.5	1	
<b>Information sur les formations et les métiers de la musique (1) et projet personnel</b>		<b>33</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>1408 h</b>				

(1) comportant également une information sur les formations et les métiers de la scène

*L'étudiant sera obligé de présenter une entrée dans un établissement d'enseignement supérieur au plus tard lors de la troisième année du cursus.*

*Une attestation de fin d'études sera délivrée, détaillant les acquis de la formation suivie au CRR d'Annecy/Pays de Savoie. Un diplôme national est en cours de réflexion au ministère de la culture et devrait être proposé pour la rentrée 2020. Les modalités d'obtention seront alors communiquées à tous les étudiants.*

# DÉPARTEMENT

## DANSE



# DANSE CONTEMPORAINE

## NOTICE PÉDAGOGIQUE



Conservatoire (CRR)

Annecy // 10 Rue Jean-Jacques Rousseau / 04 50 33 87 18

Cran-Gevrier // 24 avenue Germain Perréard / 04 50 57 14 40

Seynod // 84 avenue des Neigeos / 04 50 63 52 52

[www.crr.annecy.fr](http://www.crr.annecy.fr)

**ANNECY**



### CONDITIONS D'ACCÈS :

Les pré-inscriptions se font fin juin (éveil, parcours découverte, débutants 7 ans et plus) et fin août pour les non débutants.

Les tarifs sont disponibles sur le site internet du CRR d'Annecy et sur le *Guide des enseignements & des pratiques* de l'année scolaire en cours.

Les droits annuels de scolarité sont acquittés en 3 fois. Tout désistement de l'élève postérieur au 15 octobre de l'année scolaire en cours engage le paiement intégral des frais de scolarité annuels.

**Un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire.**

### DÉBUTANTS

Le Conservatoire accueille les élèves débutants dans la limite des places, sans test d'entrée, dès l'âge de 5 ans ;

- 5 ans : Eveil 45 mn par semaine
- 6 ans : Parcours découverte (45 mn + 30 mn)
- 6 et 7 ans : Cycle d'initiation (durée 2 ans)
- 8 ans : Entrée en cycle I (cf. loi du 10 juillet 1989)

Les cours de 5 à 7 ans ne sont pas orientés dans un style de danse. La spécialisation commence à 8 ans.

### NON DÉBUTANTS (4 à 5 ans de danse requis) :

Les danseurs ayant suivi un cursus au CRR d'Annecy ou dans un autre établissement doivent avoir validés une fin de Cycle I en danse contemporaine, classique ou jazz afin de se présenter au cours sans test d'entrée. Les élèves ayant suivi un autre parcours doivent fournir une attestation et pourront être convoqués aux tests d'entrée début septembre : participation à un cours collectif dans la discipline danse choisie + entretien. Ce test permet de définir le niveau où le candidat sera le plus à l'aise pour progresser. Les horaires de cours sont proposés à l'issue du test.

### PRÉSENTATION DES CYCLES :

Le CRR propose un cursus pédagogique fonctionnant par cycles, d'une durée variant de 3 à 5 ans en fonction de la progression propre à chaque élève, et sanctionnés par un examen. Le passage à l'intérieur de chaque cycle s'effectue sur contrôle continu.

### Initiation

Objectifs :

- construction élémentaire de la maîtrise corporelle ;
- développement de la sensibilité et des aptitudes créatrices ;

### Cycle I

Cycle	durée dominante	cours complémentaire	formation musicale
Cycle I/1	2h		
Cycle I/2	2h30		Formation musicale danseurs
Cycle I/3	3h	1h classique	
Cycle I/4	3h	1h classique	

#### Objectifs :

- Acquisition des outils généraux ; renforcement de la construction corporelle ; appréhension du mouvement en relation au temps, à l'espace, à l'énergie et à la musique ; apprentissage des bases techniques
- Introduction progressive d'enchaînements chorégraphiques.

#### Évaluation :

L'élève est évalué tout au long du cycle à l'aide de fiche semestrielle notée. Pour le passage en cycle II la note de contrôle continu et la note d'examen comptent respectivement pour 60% et 40%.

### ➤ Cycle II (à partir de 11 ans détail temps de cours tableaux à droite)

Cycle	Discipline dominante	Discipline complémentaire
Cycle II/1	3h (2 cours)	1h de classique
Cycle II/2		
Cycle II/3	3h30 (2 cours)	1h30 de classique et/ ou jazz

#### Objectifs :

- Maîtrise des bases techniques ; approche de l'interprétation ;
- Travail de l'atelier ; premier entraînement à l'endurance (en fin de cycle).

#### Évaluation :

La fin du cycle est sanctionnée par le Brevet d'études chorégraphiques (BEC).

L'évaluation est basée sur 4 items :

Une note de 3/5 est nécessaire sur les 4 items pour valider le Brevet d'études chorégraphiques (BEC).

L'évaluation est basée sur 4 items :

- Contrôle continu lié à la complémentaire (sur 5) : notation par le professeur de danse complémentaire
- Examen dominante (sur 5) devant jury extérieur : une variation du ministère et une pièce libre
- Formation musicale danseur (sur 5) : contrôle continu par le professeur de formation musicale danse (sur 5) ;
- Contrôle continu sur l'ensemble des cours et de l'investissement dans le CRR sur 5 donné en conseil d'enseignants

### Cycle II option cursus renforcé – Horaires aménagés

Les horaires aménagés (HA) avec le Lycée Gabriel Fauré proposent 4 à 5 cours par semaine et permettent aux élèves de suivre une partie de leur cours sur le temps scolaire. Des stages obligatoires sont dispensés par des intervenants extérieurs. Test d'entrée dans le cursus renforcé Cycle II en mai. Dossier de candidature à retirer dès le mois de mars au bureau de la scolarité

À l'issue du Cycle II, et obtention du BEC, deux orientations sont possibles :

#### Le cycle III amateur diplômant (détails au dos de la notice)

Au cours du cycle CEC, possibilité de passer l'examen d'entrée en CPES.

Durée du cycle : 2 ans

ou

#### Les classes préparatoires à l'enseignement supérieur- CPES (détails au dos de la notice)

*Le maintien de l'élève dans l'établissement est conditionné au respect des cursus. Tout élève absent à une audition, un concert ou un examen et non excusé pourra être exclu après avis des enseignants. Trois avertissements entraînent la radiation définitive.*